

Des collégiens plaident pour les Droits de l'homme

Depuis dix ans, les collégiens de 3^e de Létot rivalisent d'éloquence dans un concours de plaidoiries pour les Droits de l'homme. Jeudi, les 28 élèves de 3^eC n'ont pas dérogé à cet exercice, dans l'ancien tribunal, au Musée d'art et d'histoire Baron Gérard.

« **C'est le résultat d'un long travail de recherches, d'écriture, de réécriture et de préparation à l'oral** », explique Séverine Grihault Catherine, leur professeure de français.

Les uns un peu tendus, les autres plus à l'aise, ont présenté 13 sujets, malheureusement d'actualité, en duo, en trio ou même en solo.

Telle Marion qui s'insurge quant aux violences faites aux femmes. « **Elles sont souvent perpétrées par des auteurs connus dans l'entourage de la victime. On ne peut plus tolérer de tels actes. Des lois existent, alors appliquons-les et arrêtons d'être spectateurs !** » plaide la narratrice avec véhémence.

Les six classes de 3^e doivent se frotter à cet exercice pas si facile. Sous les ors de l'ancien tribunal, les élèves vont, au cours des prochaines semaines, se succéder à la tribune.



Eline et Lea dénoncent les massacres en Haïti avec grande éloquence. Ouest-France